PUBLIQUE FRANCAISE
PARTEMENT DE L'AVEYRON
MMUNE DE BRUSQUE

Procès-Verbal du Conseil municipal du 31 mars 2026

Début de séance : 20 heures

PRESENTS : MAJOREL Jean-François, PASTUREL Olivier, COURTIAL Marie-Chantal, PINO Katia, REYNAUD Gilbert, RECAN Julie, ISSERT Franc, COT François, QUATREHOMME Rose,

ABSENTES EXCUSEES : Christelle DRESSAYRE , LEFEBVRE Maryline
PROCURATIONS : Christelle Dressayre a donné procuration à J.-F. Majorel ; Maryline Lefebvre a donné procuration à Julie Recan

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026
- Délibération concernant l'embauche d'une secrétaire de mairie
- Désignation d'un délégué à l'urbanisme : ~~reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal~~
- Délibération concernant l'envoi des convocations de manière dématérialisée : ~~ne nécessite pas de délibération~~
- Désignation d'un délégué au SIEDA

Délibérations et décisions du conseil municipal :

- **Désignation d'un secrétaire de séance** : Katia PINO été désignée, à onze voix pour, afin de remplir cette fonction.

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 :** Après lecture du PV par M. Majorel, le Conseil municipal l'a adopté à onze voix pour.

- **Délibération concernant l'embauche d'un secrétaire de mairie :** M. le maire expose qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face au surcroît de travail au poste de secrétariat à la mairie. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un emploi non permanent, à temps non complet, pour la période allant du 7 avril au 30 juins 2026, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

- **Désignation d'un délégué au SIEDA :** M. le maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2026 ; il appartient au conseil municipal de désigner les délégués auprès du SIEDA.

  A l'unanimité, le conseil municipal a désigné Jean-François Majorel pour être délégué auprès du SIEDA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20

Le Maire
MAJOREL Jean-François

Le secrétaire de séance
Katia Pino